



# INTÉGRER LA DÉMARCHE DE L'AUTODÉTERMINATION DANS SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Le projet TRISOMIE 21 France inscrit les pratiques d'accompagnement des personnes dans le cadre de la démarche de l'autodétermination. Le rôle des professionnels de l'accompagnement est donc essentiel pour que la personne avec trisomie 21 vive des expériences positives qui lui permettront d'acquérir la confiance en ses potentiels et sa capacité de choisir. Cette formation est assurée par des formateurs du CFF T21 France, ayant suivi une formation spécifique à l'autodétermination

## DURÉE

2 JOURS

## TARIF

Sur site : 1250€ / jour

**PARTICIPANTS** 15

## MODALITÉS

### D'ÉVALUATION

Formulaire d'évaluation de la formation portant sur l'atteinte des objectifs

**PRÉ-REQUIS** Exercer une activité auprès de personnes avec trisomie 21 ou déficience intellectuelle

**PUBLIC VISÉ** Professionnels travaillant auprès de personnes avec trisomie 21 ou déficience intellectuelle

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- S'approprier le concept de l'autodétermination
- Relier les concepts théoriques aux situations professionnelles
- Envisager des stratégies d'intervention
- Explorer le modèle écologique qui sous-tend l'autodétermination
- Comprendre l'influence déterminante de l'environnement dans le développement de l'autodétermination
- Repérer des partenaires dans l'environnement qui peuvent contribuer à l'autodétermination

## DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques et méthodologiques
- Questionnement des pratiques
- Alternance de travaux collectifs et de temps individuels

## JOUR 1

- L'approche conceptuelle de l'autodétermination et définitions de ses grandes composantes.
- Échange autour des stratégies et pratiques permettant de développer l'autodétermination.
- Présentation d'un exemple de programme de formation destiné à des adolescents présentant une déficience intellectuelle : "C'est la vie de qui après tout ?"

## JOUR 2

- Présentation du modèle écologique de l'autodétermination qui accorde une importance toute particulière à l'environnement.
- Comment les interventions de l'entourage peuvent favoriser l'autodétermination des personnes en situation de handicap ?
- Comment transformer ensemble nos pratiques professionnelles pour favoriser l'autodétermination ?